

Vieillir 2030 : Projet pilote Coordination de l'appui social apporté aux bénéficiaires passant du revenu d'insertion aux régimes de retraite
Direction générale de la cohésion sociale

Description du projet	<p>Lorsqu'une personne bénéficie du revenu d'insertion (RI), elle a aussi le droit à un appui social par un-e assistant-e social-e pour des questions en lien avec le logement, la gestion administrative, l'accès aux prestations de soin, etc. Une fois la personne à l'âge de la retraite, elle continue d'être soutenue financièrement en passant du régime du RI à celui de l'AVS (rente-pont, AVS PC). En revanche, rien n'est prévu formellement pour poursuivre l'accompagnement social. Or, celui-ci est d'autant plus important que la très grande majorité des personnes concernées vit seule et est au bénéfice du RI depuis plusieurs années.</p> <p>La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) vise à établir un processus permettant aux bénéficiaires du RI, qui ont 55 ans et plus et qui en ont besoin, de pouvoir être orienté-e-s vers un accompagnement social adapté au moment du passage à la retraite. Concrètement, cela signifie par exemple qu'une personne ayant des difficultés à gérer ses tâches administratives sera épaulée même si cette dernière n'est plus suivie par son assistant-e social-e du RI.</p> <p>Un groupe de travail composé d'une dizaine de seniors vaudois-es soutiendra la DGCS dans l'élaboration de ce nouveau projet en analysant les manques de soutien actuels et comment y palier de manière la plus efficace.</p>
Objectifs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Donner accès aux prestations d'appui social existantes aux seniors. • Améliorer les transitions entre les prestations d'appui social du revenu d'insertion avec celles d'autres partenaires (Pro Senectute Vaud, les Agences d'Assurances Sociales, l'AVIVO et l'AVASAD notamment) dans le but de préserver la vie sociale et la santé des seniors lors du passage à la retraite. • Prévenir la détérioration de la situation des personnes à l'approche de la retraite en offrant un accompagnement spécifique au niveau social et santé. • Intégrer le point de vue des seniors dans la conception du projet afin d'être au plus près de leurs demandes et besoins.
Contact	<p>Anna Wahli, cheffe de projet, Direction générale de la cohésion sociale 021 316 51 99 Anna.wahli@vd.ch</p>